



La lettre d'information de la vie communale décembre 2014 N°52

Editorial : pour un Noël chaleureux

En cette fin de période de l'Avent, les pensées d'un grand nombre d'entre nous se tournent vers les fêtes de fin d'année.

Noël, cet événement tant attendu par les enfants sages, reste pour la majorité d'entre eux un moment magique où apparaissent des cadeaux et des jouets par milliers.



Néanmoins, Noël reste également une fête religieuse, celle de la Nativité du Christ, empreinte de vie et de tendresse qui enchante tout autant.

Indiscutablement, cette période est considérée par la plupart d'entre nous comme étant l'une des plus belles de l'année, avec notamment les édifices et les sapins richement décorés, et les belles illuminations dans les rues de notre village. A ce titre, je tiens encore à remercier celles et ceux qui, pour notre grand bonheur à tous, n'ont pas hésité à consacrer leur temps et leur énergie pour réaliser et planter ce décor de fête de fin d'année.

Comme vous pourrez le constater dans ce dernier numéro de l'année 2014, les traditions perdurent dans notre village et notamment celles qui se déclinent dans la convivialité autour d'un sapin.

Pour ma part, j'espère que cette fin d'année vous permettra d'apprécier ce temps fort de Noël ainsi que les moments de plénitude, d'authenticité et d'espoir qu'il ne manquera pas de nous apporter.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un joyeux Noël, une bonne et heureuse année 2015, et d'ores et déjà je vous invite également à la cérémonie des vœux qui aura lieu le 10 janvier à 18 heures au foyer Saint Michel.

Joyeux Noël et Bonne Année.

Votre Maire, Guy ERNST

Page 1 sur 12

Informations pratiques

➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

Le secrétariat de Mairie sera exceptionnellement fermé du lundi 22 décembre au vendredi 26 décembre 2014, ainsi que le vendredi 2 janvier 2015.

Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13. ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dès réouverture du secrétariat au public.

➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture sont les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 15 heures 15 – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures.**

L'Agence Postale Communale sera exceptionnellement fermée du mardi 23 au samedi 7 décembre 2014 et du mercredi 31 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015

➤ Horaires d'ouverture de l'accueil périscolaire.

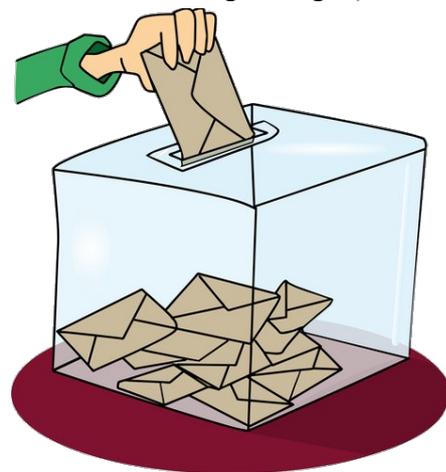
Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 11h 30 à 13h 30 (avec repas) et de 15h 30 à 18 h 30 ; le mercredi de 8h à 9h et de 11h à 13h (avec repas).** L'accueil périscolaire est fermé pendant les vacances scolaires et réouvrira à la rentrée du lundi 5 janvier 2015.

Souignons qu'à cause des congés du Nouvel An, les réservations de repas et de garde du soir devront être déposés à la mairie avant le mercredi 31 décembre à midi.

Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (Renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr)

➤ Inscription sur la liste électorale.

Nous rappelons que pour pouvoir voter dans une commune, un électeur doit être inscrit sur la liste électorale de cette commune. Donc, pour les nouveaux habitants de Heiligenberg, l'inscription sur la liste électorale de Heiligenberg n'est pas automatique. C'est est une démarche volontaire que chaque personne concernée doit effectuer **avant le 31 décembre à minuit** de l'année précédant le scrutin. A cet effet, il faut se rendre en mairie et demander son inscription. Pour les jeunes ayant l'âge légal de 18 ans au moment du scrutin, leur inscription sur la liste électorale est automatique. Les formulaires d'inscription sur la liste électorale sont également disponibles sur le site www.heiligenberg.fr ou peuvent être retirés et déposés à la mairie au plus tard le 31 décembre aux heures d'ouverture habituelles.



➤ Réception des vœux du Maire.

La cérémonie de présentation des vœux du maire aura lieu le

samedi 10 janvier 2015 à 18 heures

au Foyer Saint-Michel. Au cours de cette soirée, le palmarès du concours communal des maisons fleuries sera proclamé et les prix remis aux gagnants. Ce sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux résidents dans notre commune.

Toute la population est cordialement invitée à cette réception.

Vie civique

◆ Déblayage des trottoirs et stationnement des véhicules

En cette période hivernale, nous invitons les riverains de déblayer la neige et de saler en cas de verglas tout au long de leur propriété pour permettre le passage en sécurité des piétons. Nous les invitons aussi à ne pas

entraver le passage du tracteur communal de déneigement par le stationnement gênant des voitures notamment dans les rues étroites.

◆ Elaboration d'un calendrier des fêtes pour 2015

Les Présidents des associations du village sont invités à une réunion destinée à harmoniser les festivités prévues durant l'année 2015 et permettre l'élaboration d'un calendrier des manifestations. Cette réunion aura lieu le

Mardi 20 janvier 2015 à 19 H

en Mairie de Heiligenberg

◆ Collecte de bouchons

Rappelons qu'une collecte de bouchons est organisée au profit de l'association « Bouchon Bonheur 67 », association qui vient en aide aux personnes handicapées. Vous pouvez déposer vos bouchons à l'agence postale communale ou directement chez notre concitoyen Roland KAUFFER qui se charge de cette collecte. Pour plus de renseignements, téléphonez au 03.88.50.12.31 ou sur le site de l'association « Bouchon Bonheur 67 » (www.bouchonsbonheur67.com). Surtout en cette période de fêtes, pensez à garder les bouchons pour en faire un geste de solidarité.



◆ La gendarmerie communique.....

Le groupement de gendarmerie départementale du Bas-Rhin propose une application gratuite et innovante, offrant un nouveau moyen de rapprochement avec la population. Cette application « Stop cambriolages » présente plusieurs intérêts:



✓ informer les usagers en leur apportant les conseils pratiques leur permettant de se prémunir contre les cambriolages.

- ✓ soutenir les victimes de cambriolage en leur rappelant la conduite à tenir en cas de cambriolages
- ✓ faciliter l'inscription à l'« Opération Tranquillité Vacances »
- ✓ guider les utilisateurs dans la recherche d'une brigade.

Cette nouvelle application est utilisable intégralement par tous les utilisateurs de smartphones fonctionnant sous Android et IOS (apple) où qu'ils se trouvent et en temps réel.

Une fois l'application téléchargée, il suffit de se rendre à la page de personnalisation et inscrire le numéro de département « **67 - Bas-Rhin** » et cocher la case « **j'accepte de recevoir les notifications** ».

La vie communale

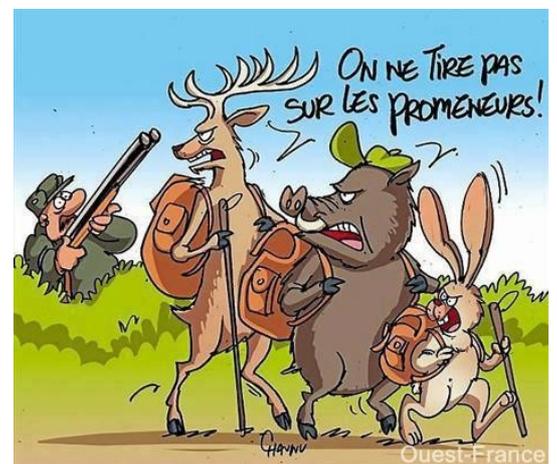
◆ Adjudication des baux de chasse.

La commune de Heiligenberg possède trois lots de chasse situés dans les trois parties du territoire dont elle est propriétaire.

Le lot N° 1 est situé sur le ban communal autour de Heiligenberg.

Il comprend 206 ha de plaine et 70 ha de forêts. Le lot n° 2 est situé dans la forêt du Weinbaechel dont notre commune est propriétaire. Elle a une superficie de 110 ha. Le lot n° 3 comprend 140 ha de forêt et est situé dans le massif de l'Eichelberg.

Les baux de ces chasses étant à renouveler, le Conseil municipal a décidé de choisir comme mode d'attribution de ces baux la procédure dite « de gré à gré » pour les lots 1 et 2. En effet, il existe cette possibilité de négociation directe entre la commune et les anciens locataires. Ainsi, ces derniers ont signé un nouveau bail de neuf années. Le lot n° 1, celui autour de Heiligenberg a été ré attribué à l'association de chasse « La



Gilloise » présidée par M. Hubert Derigny pour un loyer annuel de 8 000 euros. Le lot n° 2 du Weinbaechel est revenu à l' « Association de chasse du Weinbaechel » représentée par M. Poirier pour un loyer de 7 500 euros annuels.

Concernant la chasse de l'Eichelberg, l'actuel locataire a fait part de son intention de ne pas reconduire la location. Le Conseil Municipal a donc décidé de procéder de son attribution par adjudication. Celle-ci est fixée au 21 janvier 2015 à 14 h au Foyer St Michel. Trois candidatures ont été déposées dans les délais légaux et leur validité a été confirmée par le Conseil Municipal dans sa séance du 12 décembre dernier, après avoir pris connaissance de l'avis positif de la Commission Communale de Chasse.

Travaux réalisés

De nombreux travaux ont été effectués en régie par l'équipe communale formée de Matthieu SMOLIK, ouvrier communal, et l'ensemble des adjoints Louis PINHEIRO, Jean-François SCHNEIDER, Fabien METZLER et Jean-Paul WITZ, sous la direction du maire Guy ERNST.

- **Opération broyage à la déchèterie végétale :** Les personnes qui ont l'habitude de fréquenter la déchèterie végétale ont vu le tas de végétaux grandir d'année en année. Afin de réutiliser cette ressource, la commune a décidé d'effectuer un broyage de tous ces branchages pour les réduire en copeaux qui se transformeront plus facilement en compost. C'est l'entreprise Deckert de Mollkirch qui s'est chargée de cette tâche. Ainsi la place est à nouveau disponible pour d'autres dépôts et de la bonne terre de compostage est en train de mûrir tranquillement pendant l'hiver, voire le printemps.



- **Révision des extincteurs :** Tous les ans, il est nécessaire de vérifier les extincteurs dans les bâtiments publics. C'est une entreprise spécialisée qui procède à cette opération et change les extincteurs qui ne présentent pas une entière conformité aux prescriptions de sécurité légales. Ainsi, à l'école primaire, trois extincteurs ont été remplacés par leurs homologues dits « à eau pulvérisée » conformément à la législation en vigueur et recommandés pour les établissements recevant du public.

➤ **Nettoyage du cimetière :** Avant la Toussaint, l'équipe communale a procédé au nettoyage du cimetière. Ainsi, un désherbage approfondi des allées a été effectué et des thuyas quelque peu envahissants ont été déterrés et remplacés par des rosiers. Deux des thuyas particulièrement fournis avaient exposé les bacs qui les contenaient. Eux aussi ont été enlevés et leur emplacement nettoyé.

- **Mise en place des illuminations de Noël :** Avant le début des illuminations de Noël, l'équipe municipale a disposé de la nacelle intercommunale pour mettre en place les lumières et décorations de Noël. Cet engin dont la commune est copropriétaire depuis 2005 avec Oberhaslach, Niederhaslach, Urmatt et Lutzelhouse a permis de fixer les rideaux et cordons lumineux aux entrées du village, sur la place de l'église et à l'église même. Ainsi, dès la nuit tombée, toutes ces lumières créent cette atmosphère bien particulière de Noël.



- **Décoration du sapin :** Cette année, l'équipe municipale a eu la main particulièrement heureuse dans le choix du sapin qui orne la place de l'église. De l'avis unanime des passants, sa forme régulière et ses branches touffues en font un bel arbre de Noël. Sa mise en place a été facilitée grâce à l'aide précieuse et gracieuse de moyens de relevage mis à disposition par notre concitoyen Claude Schneider. Les décorations et guirlandes lumineuses qui l'ornent mettent une merveilleuse touche finale à cette entreprise collective.

- **Peinture extérieure de l'ancienne maison forestière :** La touche finale a été apportée à la rénovation de l'ancienne maison forestière du Weissenberg. En

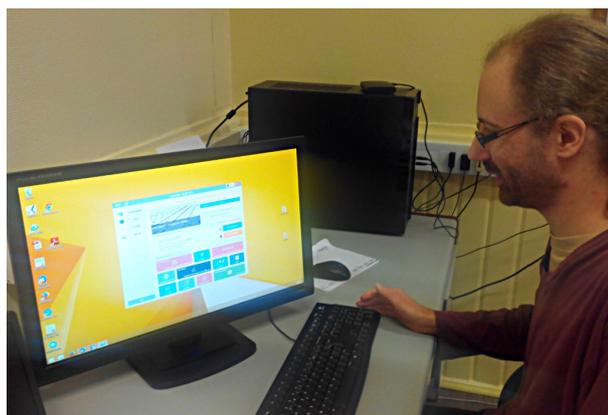
effet, après avoir terminé le crépis, l'équipe communale a procédé à la mise en peinture des murs extérieurs de la maison.

➤ **Travaux en forêt** : Cet automne, l'équipe communale s'est rendue en forêt pour y effectuer des travaux d'entretien dans les parcelles. Elle a procédé à l'ouverture des limites de parcelle, c'est-à-dire qu'elle a débroussaillé l'espace entre deux parcelles contiguës pour que leurs limites soient bien visibles. Cette opération effectuée en régie a permis de substantielles économies dans le budget communal.

➤ **Montage de la crèche à l'église** : A l'église paroissiale, la crèche dont la présence est incontournable pour cette période de Noël a été mis en place. Sur un fond de sapins issus de la forêt communale, les éléments du décor ont été disposés autour de la scène centrale de la nativité. Les éclairages et objets animés contribuent à donner vie à cette ensemble. Notons que chaque élément du décor a son histoire: certains ont été offerts par des habitants du village, d'autres ont été fabriqués ou réparés par telle ou telle personne disparue depuis longtemps. Chaque année, inévitablement, leur souvenir est évoqué...



➤ **Mise en place d'un nouveau système comptable à la mairie** : A partir du 1 janvier 2015, pour être en conformité avec la réglementation, la gestion du budget communal s'effectuera sous forme «dématérialisée», c'est-à-dire que la transmission des documents au Comptable du Trésor, c'est-à-dire à la perception qui gère les compte ne se fera plus sous forme papier, mais sous forme numérique. A cette effet, le secrétariat a été doté d'un nouveau système informatique avec un logiciel permettant ces échanges de données ultra-sécurisées. Ces derniers mois ont été nécessaires pour installer l'ensemble du système et pour effectuer les tests nécessaires à sa validation.



➤ **Installation d'un nouvel ordinateur à la mairie**: Pour héberger ce nouveau système informatique, l'ordinateur du secrétariat de la mairie a été changé et remplacé par un ordinateur plus performant. En effet, le matériel aussi doit répondre à un cahier des charges précis pour que l'ensemble du système soit validé. L'intégration de cet ensemble dans le réseau de la mairie a nécessité de nombreuses heures de travail d'installation. Grâce aux compétences de l'adjoint Jean-Paul Witz, cette mise en

service a pu se faire en régie et a généré ainsi de substantielles économies au budget communal .

La vie du village

◆ Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre dernier, la population villageoise s'est réunie autour du Monument aux Morts pour cette journée de commémoration. Cette année 2014 a été un peu particulière car elle marque le centenaire du début de la première guerre mondiale. Dans leurs allocutions le président de l'UNC Marcel Misert et le maire Guy Ernst ont souligné le danger que représente l'euphorie à entrer dans un conflit armé. Une guerre apporte toujours son lot de souffrances, de morts et de destructions. Elle marque les chairs et les esprits. Auparavant, les enfants de l'école



primaire ont lu le message délivré par le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants. Après une minute de silence ponctuée par la Sonnerie Aux Morts, l'assemblée a entonné l'Hymne National pendant que les sapeurs-pompiers rendaient les honneurs.

Enfin, le maire a remercié les personnes présentes à cette cérémonie et les a invitées au verre de l'amitié offert au Foyer St Michel où une exposition d'objets de cette époque, mis en place par Marc Dubois, attendait les visiteurs.

◆ Le «pont» du Floessplatz a été refait

Une équipe de volontaires du conseil municipal de Heiligenberg et de la société BERNHART BOIS a refait la passerelle en bois sur le chemin qui mène au Floessplatz.

Ce chemin qui matérialise la limite du ban de Heiligenberg est situé en partie sur celui de la commune voisine de Niederhaslach et dessert le lieudit Floessplatz sur le ban de Mollkirch. Il

est utilisé aussi par des engins forestiers qui mettent à rude épreuve la solidité de ce pont. Ainsi, périodiquement, il incombe à la commune de Heiligenberg de remplacer un tablier fortement dégradé avec des madriers de bois neufs. Il y a une douzaine d'années, les communes voisines concernées avaient été sollicitées pour la mise en œuvre d'une solution pérenne par la construction d'un ouvrage durable. «Un coût élevé incompatible avec le budget de notre seule commune», souligne Guy Ernst, le maire de Heiligenberg. Malheureusement, ce projet n'avait pas abouti. Aujourd'hui encore, malgré la propension de l'intercommunalité, toujours pas de solution définitive.

C'est donc, à l'instar de ce qui se fait tous les 6 ans environ, que la municipalité de Heiligenberg a mobilisé toutes les bonnes volontés et s'est attelé au remplacement des éléments défectueux de ce pont afin qu'il puisse être utilisé sans risques par les usagers.



◆ La sonnerie des cloches a été révisée



Depuis quelques temps, il manquait quelque chose au bruissement de notre village. C'est que Eugénie, la cloche qui sonne l'angélus du matin, de midi et du soir ne tintait plus. On a cru d'abord à un problème mécanique. En effet, il arrivait, rarement certes, que la chaîne de transmission qui actionne le balancier de la cloche à partir du moteur oscillant déraille. Après vérification, il s'est avéré que c'est la platine de commande électronique qui soit défaillante. C'est l'entreprise BODET qui s'est chargée de son remplacement pour un coût de 1000€ environ.

Une vérification approfondie et un graissage des transmission a complété cette opération de maintenance. Désormais la sonnerie de l'angélus pourra à nouveau ponctuer ces moments

remarquables de nos journées bucoliques.

◆ Les Aînés du village fêtent Noël

A l'invitation de la commune, les Aînés de Heiligenberg se sont retrouvés au Foyer St Michel pour passer un agréable moment et pour fêter Noël.

Dans son mot de bienvenue, le maire Guy Ernst a exprimé le plaisir de retrouver à nouveau les anciens «qui ont façonné le village tel qu'il est aujourd'hui » en ayant une pensée pour celles et ceux «que les problèmes de santé ont



empêché d'être présents ou qui ne sont plus parmi nous». Afin de faire passer un agréable après-midi à la soixantaine de convives présents les membres du conseil municipal et le personnel communal se sont mis en quatre pour leur servir un repas de fête. Côté animation, c'est d'abord la chorale Adomisol qui est venue interpréter quelques chants de leur répertoire et notamment quelques chants de Noël dont les plus connus ont été repris en chœur par l'auditoire. Ensuite, c'est Dominique Pigeon qui est monté sur scène pour proposer avec sa guitare un récital de chansons de la variété française que d'aucuns ont fredonné avec une certaine nostalgie. Puis chacun a tenté sa chance en participant gracieusement à une tombola. Les plus chanceux ont gagné les cadeaux offerts par les entreprises locales. Des cadeaux aussi remis par le Maire aux personnes qui ont eu l'anniversaire remarquable de leurs 80 ans et qu'il n'avait pu visiter au cours de l'année. Enfin, le Père Noël, accompagné de son fidèle lutin, est passé pour distribuer oranges et friandises.



La vie de la Paroisse Saint Vincent

◆ Excellent concert chants et orgue à l'église.

Le samedi 15 novembre, la chorale des paroisses protestantes de Dorlisheim-Molsheim Moderato Cantabile, accompagnée de musiciens et solistes, a donné un concert de toute beauté dans notre l'église paroissiale.

C'est Marie-Paule Koenig, la présidente du Conseil de Fabrique de la paroisse de Heiligenberg qui a accueilli cet ensemble dirigée par Lionel Haas.

Lors de ce voyage musical à travers le temps, un vibrant hommage aux compositeurs Henry Purcell, G.F Händel et M-A Charpentier a été rendu.

Compositeur emblématique, maillon essentiel dans l'histoire de la musique baroque de l'Angleterre du XVIIe siècle, Henry Purcell a su utiliser la langue anglaise au service de l'émotion, de la mélodie, de l'harmonie et faire évoluer la musique baroque tout en ayant une parfaite connaissance des styles italiens et français.

Le chœur était accompagné par un brillant quatuor vocal composé de Tania Bernhard (soprano), Geneviève Kaemmerlen (alto), Akéo Asegawa (ténor), Gilbert Kuhn (basse) et par les violonistes Ana Maria Sanchez et Nathalie Laure. Sans oublier l'organiste Roselyne Koeniguer.

Le public présent ne s'est pas trompé sur la qualité de la prestation et a récompensé les choristes par des applaudissements nourris



La vie associative

◆ Belote et re belote!

L'association Le Montgolfier a organisé un tournoi de belote dans la salle du Foyer St Michel. Quelques 56 joueurs se sont inscrits pour cette deuxième édition. «Des joueurs venus parfois de loin, de la région de Saverne, de Strasbourg ou encore de Barr», précise Roland Kauffer, l'organisateur de cette manifestation. Tout

au long de la soirée, les joueurs ont engrangé les points au cours de cinq jeux de douze parties chacune. Au début de chaque jeu, un tirage au sort désignait les équipiers et leurs adversaires. Au fur et à mesure de l'avancée de la soirée, le talent des joueurs transcendé ou hypothéqué par la chance ou la malchance a fait que les places au classement du concours ont été plus ou moins fluctuantes. Un classement que les joueurs ont pu suivre sur le tableau d'affichage numérique qui affichait en temps réel fortunes ou infortunes selon le cas. Pour permettre à chacun de se remettre de ses émotions, les organisateurs proposaient boissons et saucisses chaudes au bar.



Au final, les 10 premiers du classement ont été récompensés, avec un lot spécial pour les 3 premiers, dans l'ordre : WERLY Grégoire, BAUMGAERTNER Nicole et FLUCK Jean. Mais aucun participant n'est rentré bredouille, chacun ayant eu un cadeau; même le dernier du classement qui a eu sa... lanterne rouge!

◆ Union Nationale des Combattants : La tradition est respectée



Comme c'est la tradition chaque année aux alentours du 11 novembre, la section locale de l'UNC (Union Nationale des Combattants) a effectué sa sortie d'automne. Cette année, les membres se sont retrouvés autour d'une bonne table au restaurant le Rosenmeer à Rosheim. A cette occasion, le président Marcel Misert a eu le plaisir d'accueillir le maire Guy Ernst et madame. Il a remercié toutes les personnes présentes pour leur présence à cette journée empreinte de bonne humeur et de convivialité. Il en a profité pour remercier les adhérent qui, par leur présence immuable rehausse l'impact du devoir de mémoire à toutes les manifestations commémoratives.

◆ L'ADAB fait son marché de Noël

Fin novembre, l'Association des Aventuriers Bricolos (ADAB) a tenu son marché de Noël pour permettre à chacun de s'approvisionner en décorations en ce début de l'Avent. Ainsi des couronnes de même nom, des décorations de table et de porte étaient proposées à la vente sous des tentes installées dans la cour de l'école. Il faut dire que depuis quelques semaines déjà, les membres de l'association se retrouvaient pour confectionner tous ces objets qui étaient disposés sur les étals. Pour les flâneurs, il était possible de s'attarder et se réchauffer autour d'un verre de vin chaud ou pour déguster un mannele fort apprécié. Force est de constater que les objets confectionnés ont eu du succès car le stand a été dévalisé et toutes les créations ont trouvé preneur. Tant et si bien que les organisatrices ont passé une partie de la nuit à confectionner de quoi proposer à la vente lors du marché de Wisches qui a eu lieu le lendemain et auquel elles s'étaient engagées à participer. Notons que le produit de cette vente servira à financer les activités de l'association au bénéfice de ses jeunes membres.



◆ Les pompiers fêtent la Sainte Barbe

Le dimanche de la St Barbe, les sapeurs pompiers de Still et Heiligenberg se sont retrouvés au Foyer St Michel de Heiligenberg pour fêter leur patronne.

Depuis que les deux corps de Still et de Heiligenberg ont fusionné, les deux Amicales ont pris l'habitude de fêter la Ste Barbe ensemble. C'est donc Fabien Metzler, président de l'amicale de Heiligenberg qui a souhaité la bienvenue aux pompiers actifs et vétérans ainsi qu'aux personnalités présentes. Il a retracé brièvement les

activités de l'amicale locale: marché aux puces, flambée de sapins, repas hareng et voyage. Des activités aussi nombreuses pour l'amicale stilloise, comme l'a souligné le président Jean-Claude Klotz:«Le marché gourmand et le char du messti ont été les plus importants!»

Le maire de Heiligenberg, Guy Ernst, a remercié les sapeurs pompiers pour leur implication au service du maintien d'un haut niveau de qualification pour la sécurité de leurs concitoyens. Un dévouement que Laurent Hochart, son homologue de Still, a illustré en

soulignant l'attitude exemplaire et courageuse des soldats du feu lors de l'incendie d'une ferme qui est encore dans toutes les mémoires. Un dévouement que les convives ont pu apprécier au cours du rapport d'activités présenté par le chef de section Martin Metzger qui mit à l'honneur Nicolas Luttmann pour son intégration à la section et Philippe Bruhl qui a eu son diplôme d'Equipier de Sapeur Pompier Volontaire. Michel Bischwiller a été félicité pour sa participation à 40 interventions et Philippe Rubin pour son intégration aux Jeunes Sapeurs Pompiers. Une mention spéciale a été attribuée au Caporal Chef Christian Repis, pour ses 29 sorties et sa spécialité de conducteur d'engin-pompe indispensable à la section.



◆ Remerciements

L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Heiligenberg remercie chaleureusement l'ensemble de la population pour le bon accueil qu'elle a réservé aux pompiers lors de leur passage pour la vente de leur traditionnel calendrier.



◆ Sous le sapin

En cette période de Noël, l'association Le Montgolfier a proposé aux habitants du village de se retrouver «sous le sapin» au Foyer St Michel. L'objectif de l'association était de permettre à chacun de passer un peu de temps ensemble, loin de toute considération mercantile et de relayer ainsi le message de Noël. Suivant la tradition, un vin chaud avait été préparé et offert aux personnes qui avaient bravé le mauvais temps et étaient venues partager ce moment de convivialité dans une

ambiance de Noël. Une ambiance à laquelle les non moins traditionnels pains d'épices ne manquaient pas.

La vie de l'école

◆ Le Père Noël est passé à l'école

En ce dernier jour de classe, l'école primaire de Heiligenberg est en émoi. C'est que le Père Noël avait annoncé son passage. Pour faire patienter les élèves, le personnel enseignant et les parents d'élèves avaient organisé un goûter. Et c'est en fin de matinée que le bonhomme à barbe blanche est venu, accompagnée du maire Guy Ernst et de son adjoint Jean-Paul Witz. Plus ou moins intimidés, les



enfants l'ont accueilli avec des chants et des comptines apprises spécialement pour lui. Pour les remercier, le Père Noël leur a offert à chacun un cadeau sous la forme d'un sachet de friandises en se prêtant de bonne grâce à toutes les séances de photos pour immortaliser, surtout pour les plus petits, cette rencontre exceptionnelle et impressionnante avec ce personnage dont on parle tant en ce moment.



L'accueil périscolaire

◆ Un trimestre d'accueil périscolaire

Le périscolaire termine un premier trimestre de fonctionnement et d'accueil des enfants de notre école communale en dehors des horaires scolaires.

Chaque jour de classe, en coordination avec le personnel enseignant, Maguy, l'animatrice de cet accueil prend en charge les enfants inscrits à midi et le soir pour passer avec eux ce moment jusqu'à la reprise de la classe de l'après-midi ou jusqu'à ce que les parents viennent chercher leurs enfants le soir. Le mercredi matin, elle les garde jusqu'au début de la classe et les reprend à midi jusqu'à 13h. A midi,

les enfants prennent le repas chaud qui vient d'être livré par le traiteur. Le soir, en sortant de l'école, ils prennent un goûter. Le reste du temps est utilisé à différentes activités : si le temps le permet, l'animatrice emmène les enfants à l'aire de jeu où ils peuvent s'ébattre à loisirs. Selon les besoins, les enfants qui ont des devoirs à faire peuvent les faire au périscolaire. Ensuite, ils s'adonnent à leur activité favorite, le dessin et le bricolage dont nous publions ici quelques unes de leurs réalisations, notamment les bricolages sur



le thème de Noël qui décoreront leurs sapins. Bien sûr, des événements exceptionnels comme les anniversaires sont remarqués et fêtés comme il se doit.

Au point de vue fréquentation, les tendances du début d'année scolaire se sont confirmées. Actuellement une quinzaine d'enfants sont inscrits au périscolaire. La fréquentation de midi varie entre 5 et 10 enfants avec une moyenne de 7. Le soir, elle est un peu plus réduite: de 2 à 6 enfants avec une moyenne de 4. Le mercredi, la fréquentation varie de 1 enfant le matin à 4 pour le repas de midi.

Pour plus de renseignements concernant l'inscription et le fonctionnement du périscolaire, nous vous invitons à contacter la mairie au 03 88 50 00 13 ou consultez le site de la commune « www.heiligenberg.fr », à la rubrique « accueil périscolaire ».



La vie dans nos familles

◆ Marie-Anne METZGER a fêté ses 100 ans

Pour marquer cet anniversaire remarquable, Guy Ernst, le maire de Heiligenberg et ses adjoints Jean-Paul Witz et Fabien Metzler se sont rendus chez Marie-Anne Metzger pour la féliciter de la fierté que procure le grand âge de la nouvelle centenaire pour sa commune et lui remettre un cadeau.

En effet, Marie-Anne Zech est née à Heiligenberg, le 30 août 1914, dans une famille de 3 enfants, au début d'une époque qui va s'avérer difficile et douloureuse: juste avant sa naissance, son père fut incorporé dans l'armée allemande et pour ses premiers jours, elle fut privée de sa présence.

Heureusement, elle eut la joie de le voir revenir à la maison. Elle passa donc son enfance dans son village natal où elle fréquenta l'école communale. En 1933, elle unit sa destinée à Emile Metzger qui assurait la fonction de secrétaire général à la sous-préfecture de Molsheim. De cette union sont nées deux filles: Suzanne qui habite aujourd'hui à Riedisheim dans le Haut-Rhin et Marlyse, épouse de André Clauss qui a fondé une famille à Heiligenberg même. Hélas, en 1988, elle a eu la douleur de perdre son mari.

Cependant elle a joie d'avoir quatre petits enfants, 8 arrière-petits enfants et même d'être 6 fois arrière-arrière-grand-mère.

Pendant toutes ces années et malgré son grand âge, Marie-Anne Metzger a résidé dans son domicile à Heiligenberg. Mais depuis un an, elle est accueillie à la Maison de Retraite (EHPAD) de Mutzig où elle coule des jours paisibles entourée de l'affection de sa famille et particulièrement de sa fille Marlyse et son gendre André.



A l'occasion de cet anniversaire, quatre générations sont immortalisées sur cette photo

Bribes d'Histoire

Dans notre dernier Heiligenberg Infos, nous avons retranscrit le récit rédigé vraisemblablement par le curé KIRST en charge de notre paroisse lors de la construction de l'actuelle église. Nous avons publié les documents concernant la pose de la première pierre renfermant le procès-verbal de cet événement. Outre ce papier, on avait aussi déposé des pièces de monnaie dont nous reproduisons les détails ci-dessous.

Pièces de monnaie déposées dans le coffret :

En or : une pièce de 20 francs de l'an 1865, une pièce de 10 francs de l'an 1865, une pièce de cinq francs de l'an 1865

En argent : une pièce de 5 francs de l'an 1865, une pièce de 2 francs de l'an 1856, 1 pièce de 1 franc de l'an 1860, une pièce de 0,50 francs de l'an 1865, une pièce de 0,20 francs de l'an 1864

En cuivre : une pièce de 0,10 francs de 1865, une pièces de cinq centimes de 1865, une pièce de deux centimes de 1862, trois pièces de un centime de 1862.



Comme dans tout projet de cet envergure, les prévisions budgétaires initiales sont difficiles à respecter et des financements complémentaires doivent être étudiés. Le Conseil Municipal de l'époque a été confronté à cette réalité comme nous le racontent les extraits suivants de ce récit.

Le conseil municipal a encore voté, dans le courant du mois d'octobre 1865, un devis supplémentaire pour avoir le socle de ladite église en pierre de taille une somme de 22 400 francs.

Le 6 février 1866 le conseil municipal de notre commune s'est de nouveau rassemblé à l'effet de voter un troisième devis pour embellir la façade et les petites parties dudit bâtiments encore une somme de 2460 francs

Le 14 octobre 1866 ledit conseil s'est réuni derechef pour stipuler un quatrième devis pour faire faire un paratonnerre et un conduit d'eau autour de l'église - encore la somme de 2700 francs

Les travaux semblent avancer bon train. Il semblerait qu'on ait construit l'édifice en commençant par la partie Ouest, c'est à dire le chœur d'après les extraits ci-dessous.

Le 31 octobre 1866 toute la corniche du chœur et de la nef, ainsi que les deux grands piliers du transept étaient posés et prêts à recevoir les bois de la charpente qui sera commencée le cinq du mois de novembre suivant.

8 décembre 1866 : à cause du mauvais temps, les travaux de la charpente ont été interrompus pendant quelques jours, ont été repris le 10 novembre et le 8 décembre suivant la mise de toutes ces charpentes était terminée. Le même jour encore, les couvreurs ont commencé la couverture en ardoise. J'aurai soin de marquer l'achèvement de ce travail.

La construction de l'église est loin d'être achevée et réserve encore quelque émoi à ses constructeurs. Cette entreprise colossale pour un si petit village va générer des joies et des satisfactions, mais aussi des drames et des peines. Nous vous en parlerons dans un prochain numéro...

Dates à retenir



- **Samedi 10 janvier 2015 à 18h** : Réception des Vœux du Maire au Foyer St Michel
- **Mardi 20 janvier 2015 à 19h** : Réunion pour l'élaboration du calendrier des fêtes.
- **Dimanche 11 janvier 2015 à partir de 15h**: Flambée des sapins organisée par l'amicale des sapeurs pompiers sur la place du Stand de Tir.

Nouveaux habitants

Nous souhaitons la bienvenue dans notre commune à :

- ◆ M. THOMMAN Yves et Mme FENDER Sidonie ainsi que leurs enfants Eliott et Titouan , 5 rue Principale
- ◆ M. JEDRZEJCZAK Vassili et Mme HUTTER Clémence, 127 rue Niederweg
- ◆ M. et Mme ZELL Serge, rue du Château
- ◆ Famille CHASSE, 141 rue NIEDERWEG
- ◆ M. DERLER Hervé et Mme MEYER Jessica, 175B, rue Danneck
- ◆ M. et Mme ZIMMER Dominique, 175C, rue Danneck

ETAT CIVIL



◆ Naissances : Nous accueillons parmi nous

- LEIBUNDGUTH Jules, né le 16 septembre 2014, fils de M. LEIBUNDGUTH Philippe et Mme GUILLEROT Florence, 129 rue Niederweg

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

◆ Décès : Nous déplorons le décès de :

- ❖ HIMBER Marthe épouse BOUILLAGUET, 111, rue Principale, survenu le 17 octobre 2014
- ❖ HAMM Marguerite veuve DUCHMANN, 155, rue Oberweg, survenu le 3 décembre 2014

Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : mairie@heiligenberg.fr

Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Heiligenberg fait partie de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig: www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : ERNST Guy, WITZ Jean-Paul, METZLER Fabien, SCHNEIDER Jean-François, KAUFFER Anny, MACE Jean-Claude, BENDELE Christian, KIEFFER Véronique, REPIS Christian.



Diffusion prévue le 22 décembre 2014

Tirage : 280 exemplaires